

12 PROPOSITIONS POUR L'ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

« Tourmenté par les remords de n'avoir pas fait ce que nous aurions pu faire, nous aurions pu faire quelque chose de plus, mieux nous organiser. » Primo Levi, *Conversations et entretiens*, Éd. R. Laffont, 1998, p 215.

Les réformes scolaires qui sont engagées ne nous conviennent pas. Nous pensons qu'elles vont à l'encontre d'une éducation équitable et émancipatrice. Pourtant, si lutter contre est indispensable, c'est insuffisant parce qu'on ne se satisfait pas de ce qui existe.

C'est pour cela, qu'au-delà du devoir de contestation de ce que l'on nous demande d'accepter, nous formulons une série de 12 propositions pour l'école à venir. Ces propositions, sans véritable hiérarchie, tendent à faire de cette institution de la République, un organe fort en matière d'éducation, d'instruction, de formation du citoyen, de respect, de tolérance et de solidarité, le tout dans une logique qui verraient tous les enfants en profiter, quelles que soient leurs différences.

De manière à ce que la vie nous soit douce dans le futur ...

→ PROPOSITION 1 : LES RYTHMES SCOLAIRES — LA SEMAINE

Nous proposons un retour à la classe le samedi matin, ou le mercredi matin (selon les convenances des partenaires), en enlevant l'obligation de présence ces jours-là, ce qui permettrait à enfants et enseignants de penser la classe autrement tout en laissant ouvert à qui le souhaite un espace éducatif fort. Cela pourrait être l'occasion d'expérimenter que l'école peut redevenir un espace de plaisir où l'on a envie de venir. Il peut jaillir de ce créneau nombre de choses positives pour toute l'école.

→ PROPOSITION 2 : LES RYTHMES SCOLAIRES — L'ANNÉE SCOLAIRE

Afin d'alléger le poids des journées d'école, nous proposons une réduction des vacances d'été. Nous proposons des journées de travail pour les enfants qui n'excèdent pas 5 heures par jour. La journée de travail d'un élève pourrait donc s'articuler par exemple de 8h30 à 12h00 puis de 14h00 à 15h30. A partir d'une coordination entre Education Nationale, Mairies, familles et partenaires éducatifs, la suite de la journée pourrait proposer aux enfants des activités d'éveil, de préventions (gendarmerie, pompier, hôpital, transports, ...) et de découverte, culturelles ou sportives, selon d'autres modalités que l'école.

Pour compenser cette réduction du temps de travail par jour sans toucher au volume global de présence des enfants à l'école, nous envisageons, en plus de la proposition 1, d'élargir les heures d'ouverture de l'école ce qui permettrait à certains de travailler plus tôt et à d'autres de quitter l'école plus tard. Ce dispositif favoriserait également du travail en groupe restreint, alterné avec des moments collectifs.

	Entrée	Repas	Reprise	Sortie	Durée
Élève A	8h00	12h00	14h00	15h00	5h
Élève B	9h00	12h00	14h00	16h00	5h
Élève C	8h30	11h30	14h30	16h30	5h
Élève D	8h30	12h00	14h00	15h30	5h

→ PROPOSITION 3 : L'AIDE PERSONNALISÉE

Nous proposons une aide individualisée présente dans tous les temps scolaires, afin que les enfants n'aient pas d'abord à vivre des moments d'enseignements uniformes avant d'être inscrits, si cela ne leur a pas convenu, dans des situations de rattrapage.

C'est par la différenciation pédagogique et la personnalisation des apprentissages que l'école pourra proposer de manière égalitaire à tous les enfants de progresser, pas seulement aux meilleurs ou aux plus en difficultés. Il va de soi qu'en même temps que cette proposition intervient la nécessaire formation des enseignants pour organiser cette différenciation, notamment en matière d'organisation de la coopération.

Les RASED conserveraient leur action d'apporter aux enfants les plus en difficulté une aide particulière, en petit groupe et grâce à des outils qui correspondent précisément à leur profil.

→ **PROPOSITION 4 : UNE FORMATION PROFESSIONNELLE DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIQUE**

Nous proposons l'organisation d'une formation au métier d'enseignant permettant de combiner exigences de la pratique et savoirs scientifiques en matière d'apprentissage. Celle-ci devra éviter l'écueil de répondre à des questions que les acteurs ne se posent pas encore. Elle consistera à apporter des éléments de réflexion à partir de questionnements et de problématiques induisant ainsi une modification des pratiques enseignantes. L'analyse des pratiques professionnelles pourra être un élément central de cette formation avec des décrochages théoriques, didactiques et pédagogiques, en fonction des besoins révélés lors de ces situations d'analyse. Elle pourra se décliner en analyses écrites et réflexives distanciées, en études de cas, en théâtre forum, en entretien d'auto confrontation, ...

Cette formation au métier pourra correspondre à une alternance entre présences dans des classes en tant qu'observateur ou en responsabilité, et regroupements en IUFM pour l'analyse de pratiques et le travail autour de la cognition. Même au sein des universités, en raison de sa spécificité, l'IUFM reste l'entité de référence de la formation des enseignants.

Cette formation serait aussi l'occasion d'être renseigné sur le statut de fonctionnaire des enseignants, de leurs obligations et de leurs droits.

→ **PROPOSITION 5 : LA CARRIÈRE DES ENSEIGNANTS**

Les enseignants qui le souhaitent devraient avoir droit au cours de leur carrière à des périodes hors classe conséquentes (autres missions, formation personnelle, projets ...) Une année tous les dix ans, ou un semestre tous les cinq ans. Cela contribuerait à une meilleure santé professionnelle des personnels et donc du système éducatif dans son entier.

→ **PROPOSITION 6 : LES PROGRAMMES DE L'ÉCOLE**

Nous proposons une rédaction des programmes de l'école qui allierait instruction et éducation, entraînements mécaniques et développement de la réflexivité, repères pour l'évaluation et liberté pédagogique des enseignants. Ces programmes émaneraient d'une commission d'élaboration et de suivi, transparente dans ses travaux ainsi que dans sa constitution.

Nous proposons de conserver la logique de travail en cycle qui permet à chaque élève de disposer de plusieurs années pour acquérir un même curriculum de compétences et qui favorise les situations d'entraide entre les élèves.

→ **PROPOSITION 7 : L'ÉCOLE MATERNELLE**

Nous proposons un accueil des enfants à partir de 2 ans, en priorité pour les enfants issus de familles modestes et ne disposant pas d'un lien fort à la culture française.

Lors des premières années d'école maternelle, tout au long du cycle des apprentissages premiers, les enfants seraient accueillis gratuitement, à l'école, au sein de petits groupes, encadrés par des enseignants, des éducateurs de jeunes enfants et des ATSEM. Pour que cette mesure aient des effets bénéfiques, il est nécessaire que les enfants soient à même d'échanger avec des adultes. Nous proposons que ces classes, où l'écrit ne peut être utilisé comme support d'apprentissage, soient constituées de petits effectifs. (1 adulte pour 9 enfants).

→ **PROPOSITION 8 : UNE ÉVALUATION AU SERVICE DE L'APPRENTISSAGE DES ÉLÈVES**

Nous proposons que les évaluations puissent servir directement aux premiers concernés : les élèves en situation d'apprentissage. On pourrait alors disposer :

- d'évaluations diagnostiques qui valorisent et activent ce que les enfants connaissent déjà, pourquoi pas à partir d'évaluations nationales prévues à cet effet.
- d'évaluations formatrices qui leur permettent de s'appuyer sur leurs erreurs et leurs réussites afin de savoir où ils en sont et d'orienter leurs stratégies,

- d'évaluations sommatives leur permettant de mesurer leurs progrès, d'estimer le chemin scolaire qu'il leur reste à parcourir et de faire connaître autour d'eux la teneur de leur travail.

→ **PROPOSITION 9 : UNE ÉDUCATION À LA NON-VIOLENCE, AU RESPECT ET À LA PAIX**

Avant d'envisager les répressions face aux incivilités ou aux actes violents, nous proposons que les écoles forment tous les enfants à la non-violence et à la paix. Cette formation :

- débiterait par une introduction à la notion de Loi qui détermine les libertés de chacun ainsi que leurs droits et obligations,
- se poursuivrait par une appropriation d'outils de gestion des différends, par exemple la communication non-violente ou la médiation par les pairs
- serait complétée par des systèmes de sanctions éducatives qui, plutôt qu'humilier et engendrer de la vengeance, inviteraient à prendre conscience qu'une limite a été franchie et à initier à la réparation.
- prendrait en compte les différences et en particulier le droit de chacun d'exprimer son identité dans le respect de la laïcité, en vue d'une indispensable ouverture à toutes les cultures qui composent notre pays.

→ **PROPOSITION 10 : LES SORTIES SCOLAIRES**

Nous proposons une formation qui inclut l'organisation de sorties scolaires dans le respect des règles de sécurité, et pourquoi pas un système de financement pour aider les zones rurales à disposer de davantage de ressources culturelles présentes en majorité dans les grandes villes et les zones urbaines à développer une conscience écologique par une rencontre avec la nature.

→ **PROPOSITION 11 : LES RELATIONS ÉCOLE - FAMILLES**

Tous les enseignants passent du temps à recevoir les parents en dehors de leurs horaires de travail. Cette relation est indispensable pour travailler de concert avec les familles, créer un milieu favorable et cohérent dans lequel l'enfant pourra s'épanouir, les inciter à s'investir dans l'école. Nous proposons que soit reconnu ce temps de travail avec les parents en réservant à cet effet une heure supplémentaire par semaine.

Nous proposons que la législation autorise et facilite l'accueil et l'investissement des familles au sein de l'école et dans les classes.

→ **PROPOSITION 12 : NOMBRE D'ÉLÈVES**

Afin de permettre à l'enseignant de consacrer quotidiennement du temps personnel à chacun, nous proposons que le nombre moyen d'élèves par enseignant (et non par classe) soit de 15. A charge des conseils des maîtres de constituer les classes en fonction du projet pédagogique de l'école.

Pour la construction de nouvelles écoles, nous proposons que soit prévu pour chaque enfant un espace de travail équivalent à 20 m², ce qui permettra aux classes de disposer de salles adaptées pour permettre les déplacements et organiser des ateliers de travail.